

SOMMAIRE

Réflexions Congrès:

Échec en candi. Le BAC, pourquoi pas?	p2-3
Module Bologne	P4
Module Culture	p5
Relations entre collectifs	p6-9

Débat liberté d'accès:

L'esprit critique à LLN	p10
Réponse à la critique	p11-13

Social:

La Cidéc	p14
Forum développement durable.....	p14
Le SIDA en Afrique	p15

Info et média:

I6Doc	p16
Le logiciel libre	p17

Vie étudiante:

Les Kap's	p.18
--------------------	------

Agenda:

Plein d'activités pour la semaine.....	p19
---	-----

Opération "tempête dans les cerveaux"

Gilles Verniers

Cette semaine, la Savate lance l'opération "tempête dans les cerveaux". Dernier numéro avant le blocus, elle entend vous mettre en condition pour aborder les dures semaines qui s'annoncent.

C'est l'occasion de revenir sur quelques étapes qui ont marqué ces dernières mois et notamment sur le Congrès des étudiants qui, à défaut d'avoir été le succès de foule un long moment escompté, n'en a pas moins été très riche en rencontres et en matières à réflexion. Des acteurs des différents modules qui s'y sont déroulé vous livrent leurs compte-rendus. Ensuite, dans la perspective d'élections tenues un peu plus tôt cette année que d'habitude (mi-février, fin février), La Savate a voulu demander à d'autres collectifs du site de Louvain-la-Neuve de s'exprimer sur la vision qu'ils portent sur l'AGL, sur ses missions et sur son devenir et ce de manière à mieux comprendre la façon dont elle perçue par quelques-uns des acteurs majeurs de la vie néo-louvaniste. Geste narcissique direz-vous? Attendez de lire ce qui suit. Par ailleurs, le numéro spécial de la Savate 276 du 12 novembre dernier consacré à la liberté d'accès ayant suscité quelques vives réactions, il est apparu opportun de prolonger ce débat - qui décidément ne fait pas unanimité - sur l'espace public. Multilatéralisation de la polémique, les pages qui suivent se veulent également une ouverture au débat. Celui-ci se prolongera sur un forum créé à cet effet. De plus amples informations suivront sur le site web de l'AGL.

Restent enfin les conseils d'usage avant d'aborder le blocus. Dormez bien, buvez moins. Ayons une pensée pour tous ceux pour qui ce sera le premier. Ayons une pensée également pour tout ceux qui, au prochain quadri, vont trouver le soleil en Erasmus ainsi que l'édition en ligne de la Savate.

Vous le voyez, beaucoup de matière à réflexion dans une Savate plus longue que d'habitude. De quoi se mettre en appétit avant un blocus au bout duquel des gens qui ne veulent pas savoir posent des questions à des gens qui, bien souvent, ne peuvent pas répondre... Mieux vaut en rire avant que d'autres n'en pleurent.. ■



Cette semaine 8 pages de culture louvaniste

MODULE ECHEC EN

CANDI Le BAC ? Pourquoi pas??

Ce mercredi 6 novembre a eu lieu, dans le cadre du Congrès Etudiant, le module consacré à l'échec en candis. Voici un aperçu de ce qui s'y est dit...

Deux grands sujets ont été jetés sur la table : le rôle des candidatures et l'opportunité d'un éventuel brevet d'aptitude communautaire (BAC).

L'un des intervenants n'a pas tardé à remarquer qu'il fallait distinguer le taux d'échec observé (celui mesuré statistiquement) du taux d'échec réel. Le taux d'échec *réel* serait celui des étudiants raisonnablement impliqués dans leurs études ; ceux qui ont bossé et qui malgré tout ont échoué. C'est à cette catégorie d'étudiants que s'adressent les monitorats et autres techniques de remédiation.

Le taux d'échec *observé* intègre en outre les étudiants qui s'inscrivent à l'université sans trop savoir pourquoi ; ceux qui n'assistent à aucun cours et font une cote de présence à chaque examen. Il est évident que toutes les ressources de la pédagogie sont impuissantes face à cette catégorie, dont on peut faire l'hypothèse qu'elle est tout sauf marginale.

La question surgit dès lors de savoir pourquoi des étudiants s'inscrivent à l'université sans avoir l'intention de poursuivre réellement des études. On a avancé l'idée que les candidatures assument le rôle de période d'interrogation sur soi et de choix de vie, rôle que le service militaire assumait autrefois. A la sortie du secondaire, de nombreux étudiants n'ont pas d'idée précise de ce qu'ils souhaitent faire ; et il est plus gratifiant de s'inscrire à l'université que de s'inscrire illico à l'ORBEM. Cela permet au moins de gagner du temps.

C'est donc la question de l'orientation qui revient sur la table – mais également la question d'une période tampon entre la fin de la scolarité obligatoire et le choix hautement personnel que représente un choix de formation pour la vie. Certes, le secondaire n'a pas pour rôle d'orienter les

élèves vers une filière ou l'autre. Au contraire, la scolarité obligatoire doit fournir une base commune la plus large possible à la jeunesse. A la sortie du secondaire, les jeunes sont pourtant sommés de faire un choix – et un choix décisif, qui les engage durablement : une formation pour le futur. Il n'existe pas actuellement de période durant laquelle on pourrait faire le point sur ses acquis, sa motivation, ses envies.

Le problème est d'autant plus aigu que nous vivons dans une société multiple, fragmentée ; les destins sont (quoi qu'on en dise) moins figés que par le passé. Les identités sont plus floues, plus difficiles à cerner : l'origine sociale détermine moins que par le passé le profil identitaire. En outre, les formations possibles se sont diversifiées : depuis l'enseignement artistique jusqu'aux études de gestion qui se déclinent en versions universitaire ou non universitaire, pas évident de choisir. Enfin, les avenir possibles sont moins lisibles : comment savoir où mènera telle ou telle formation ? Le monde est incertain ; le marché de l'emploi aussi. Tout cela complexifie les choix de vie.

Cette relative obscurité au seuil de l'âge adulte pourrait contribuer à expliquer le taux d'échec observé. Nombre de jeunes s'engagent dans une filière sans trop savoir si cela leur plaira ou non, en attendant ... quoi, au juste ? Peut-être d'y voir plus clair. Peut-être que le temps passe. On s'en doute, le BAC ne constitue pas une solution à ce problème.

Toutefois, il paraît excessif de redouter un accroissement des inégalités sociales suite à l'instauration d'un éventuel BAC. Paniquer à l'idée de l'élitisme que favoriserait le BAC reviendrait en effet à ne pas voir la sélection qui se déroule déjà sous nos yeux. Actuellement, ce sont les candidatures qui jouent le rôle de barrière sociale ... BAC ou pas BAC, les étudiants se font arrêter en fin de première candi. Le BAC révélerait sans doute ce qui existe déjà ; il déplacerait l'échéance mais n'augmenterait pas les inégalités.

La fonction de barrière sociale qu'assument aujourd'hui les candidatures, les partisans du BAC voudraient la reléguer en amont de l'enseignement supérieur. Que d'argent perdu, argumente Marcel Crochet, que de frustrations générées par tant d'échecs prévisibles ! ... Pourquoi entrer à l'université lorsqu'on a objectivement fort peu de chances d'y réussir – par exemple en raison d'une maîtrise imparfaite du français (pour ne citer qu'un obstacle fréquent qui se dresse souvent devant les étudiants en candidatures) ?

L'argument est solide. Le BAC n'augmenterait pas la sélection sociale ; il ne lui apporterait aucune solution non plus. Simplement, il éviterait aux familles les plus défavorisées de perdre du temps, de l'argent et de l'espoir dans une entreprise vaine. Cynique service, à vrai dire ... Mais il n'est pas moins cynique, au fond, de défendre à corps et à cris le système actuel.

Tout le monde sait très bien qu'il existe déjà *aujourd'hui* des écoles qui préparent mieux que d'autres à l'enseignement supérieur. La crainte de voir se développer des « boîtes à BAC » et des « boîtes à pas BAC » est donc sans objet : cette dichotomie existe déjà. Le BAC aurait peut-être le mérite de fonder de façon plus ou moins objective des inégalités *de fait* qui pour l'instant relèvent du seul mécanisme, pervers lui aussi, de la réputation.

Il s'agit d'être bien clair : le BAC ne constitue pas une solution aux inégalités de notre système d'enseignement. En revanche, une idée est revenue sur la table à l'occasion du débat sur le BAC : il s'agit de l'année propédeutique. Cette idée revient souvent dans les réflexions sur l'articulation secondaire/supérieur ; on ne peut lui dénier quelque pertinence en dépit des difficultés concrètes qu'elle suscite.

L'objectif d'une telle année propédeutique serait de fournir aux élèves les compétences transversales nécessaires pour .../...

Réflexions Congrès

Aux conseillers AGL, membres du Comité et mandataires externes, présidents de la CGEE, de la Fédé, du GCL et de l'Organe, présidents des bureaux étudiants facultaires et étudiants intéressés:

Le nouveau président du Conseil de l'AGL vous convie à la dernière édition du Conseil AGL avant la prochaine session d'examens.

Elle se déroulera le mercredi 4 décembre prochain, de 19h à 22h30 dans la salle de lecture de la bibliothèque des sciences (place des Sciences à Louvain-la-Neuve).

L'ordre du jour de cette réunion:

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation des procès-verbaux des précédents Conseils.
3. Organisation des élections AGL de février
4. Réforme des statuts et du règlement électoral en vue de l'organisation des prochaines élections AGL
5. Allocation triennale des fonds structurels étudiants : présentation du rapport des mandataires et définition des orientations à défendre par eux lors de la réunion décisionnelle.
6. Rapport du Comité
7. Rapport des Commissions du Conseil
8. Rapport des mandataires externes, mise en ordre de la liste des mandataires et élections pour les mandats vacants.
9. Subventionnement des projets étudiants. Décision du Conseil quant à l'utilisation, et éventuellement aux modalités d'octroi, des 1500 euros inscrits au budget de l'AGL (anciennement FIC) pour le soutien des initiatives étudiantes. Aucun dossier particulier ne sera examiné : il s'agit de mettre en place un *modus operandi* pour le second quadrimestre.
10. Divers

S'il ne t'est pas possible de participer au Conseil, il t'est loisible de déléguer ton vote à un autre membre du Conseil au moyen d'une procuration. N'hésite pas à me contacter (0475.76 33 16) ou à contacter Emmanuel André (0485.32 98 34) si tu as des questions ou souhaite plus de renseignements.

François Schreuer, Président du Conseil; schreuer@agl.ucl.ac.be

opinions et débats...

MODULE ECHEC EN CANDI

.../... affronter l'enseignement supérieur : maîtrise de la langue française (rédaction, argumentation, etc.) ; outils mathématiques de base ; notions de néerlandais et d'anglais ... Tout ce que l'enseignement supérieur considère comme acquis, mais que le secondaire n'a pas toujours permis d'acquérir.

Le rythme d'apprentissage resterait proche du rythme secondaire ; il ne s'agirait pas de « larguer » les élèves par une formation hyper-accelérée mais au contraire de leur donner le temps de combler certaines lacunes et de mûrir un projet d'avenir. A cette fin, des conseillers en orientation accompagneraient les élèves et des séances d'information sur les différentes filières seraient données par des professionnels. Idéalement, cette année propédeutique devrait être gratuite ou

presque. Il y a fort à parier que le coût d'une telle année serait partiellement compensé par les réussites supplémentaires qu'elle favoriserait ; de même pour l'allongement des études : cette année supplémentaire serait compensée, pour certains élèves au moins, par la réussite d'une candi qu'ils auraient échouée sinon.

La difficulté à poser des choix de vie clairs, l'errance d'une faculté à l'autre, sont probablement symptomatiques de la modernité : placer l'individu au centre de la vie sociale, c'est l'exposer au gouffre de l'incertitude. Car les parcours ne sont plus tracés d'avance. Pourtant, plus que jamais, nous sommes responsables de nos erreurs.

Mais alors, la liberté d'accès ne peut plus se contenter d'être formelle. Une société

vraiment libre doit accorder à ses citoyens le droit à l'erreur, le droit aux expériences et aux tâtonnements. C'est un droit de se tromper, de recommencer, d'avoir accès à une seconde chance ; et pour cela il faut du *temps*. L'année propédeutique a ceci de commun avec le crédit temps que dans chaque cas il s'agit de donner une chance aux gens. Il faut penser le problème de l'échec dans le même cadre que le *lifelong learning* : les enjeux se ressemblent.

Si le BAC est une prophétie sur le destin des individus, il faut le combattre de toutes nos forces ; s'il s'agit d'un outil intégré dans une politique éducative conçue pour aider les jeunes à assumer leur liberté – alors pourquoi pas ? ■

-Alexis Van Espen

MODULE BOLOGNE

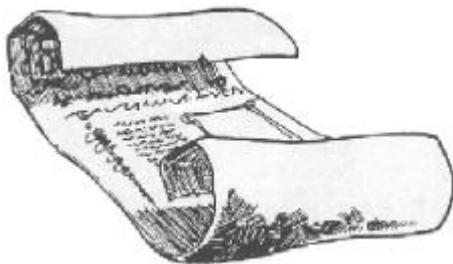
Bologne. Le mot est à la mode, et couvre un éventail de débats tellement large et soulève tant de questions que certains ne savent plus où donner de la tête. Le module traitant de l'harmonisation européenne de l'enseignement a donc permis de redécouvrir ce qui se cache derrière ce nom, et de lancer des pistes de réflexion dans des sens très divers. Après un bref aperçu des exposés des intervenants, nous détaillerons les discussions qui ont eu lieu dans les deux sous-groupes d'étudiants.

A tout seigneur, tout honneur : le recteur Marcel Crochet et le vice-recteur aux affaires académiques Michel Molitor ont inauguré ce module. Tous deux soulignent la chance que représente le processus de Bologne en terme de mobilité pour les étudiants. Pour M. Crochet, l'université ne peut pas se couper du monde du travail mais doit au contraire tenir compte des demandes et exigences de ce monde pour construire sa pédagogie. En ce sens, Bologne est là et on ne pourra éviter ce qui apparaît comme un mouvement irréversible. Au lieu de tomber dans le fatalisme, saisissons cette opportunité pour mieux rebondir et réformer en profondeur notre pédagogie. Et ce d'autant plus que les prémices de Bologne se confondent avec ceux de la construction européenne, l'harmonisation dépasse de loin le cadre strict de l'enseignement et modifie de manière fondamentale l'université telle qu'on la connaît actuellement. Michel Molitor, sans nier la chance offerte par ce processus, en a souligné les pièges et les dérives, en terme notamment de l'évolution du rapport au savoir. Par exemple celui qui consisterait à transformer l'université en un lieu de rationalité instrumentale.

Francisco Padilla, permanent AGL, enchaîna ensuite et développa les aspects négatifs du processus d'harmonisation. Outre les risques de marchandisation de l'enseignement supérieur, déjà présentés dans ces colonnes, Francisco approfondit la notion d'employabilité et défendit l'idée

selon laquelle il y aurait une dépendance mécanique de l'enseignement vis-à-vis de l'économique.

Deux groupes d'étudiants ont alors débattu de différents points. Le premier groupe s'est concentré sur deux aspects : Tout d'abord, la formation continue tout au long de la vie fut mise en cause. Ces diplômés font-ils entrer une exigence de professionnalisation au sein des programmes universitaires, professionnalisation des études qui est une des principales craintes liées à Bologne ? Que du contraire ! Les personnes venant suivre ses formations viennent à l'université pour acquérir une série de compétences non professionnalisantes au



sens strict, comme l'esprit critique. On peut citer à cet égard la Fopes. Ces formations et les diplômes auxquels elles conduisent sont donc très différentes d'un enseignement professionnalisant.

Les discussions se focalisèrent aussi sur les attentes des étudiants par rapport à Bologne. Que se passera-t-il quand les frontières européennes se seront totalement effondrées ? Les opportunités d'aller faire tout ou une partie de son cursus à l'étranger seront nombreuses et cela enrichira la formation de l'étudiant. Cela étant dit, le risque est de voir se constituer des réseaux d'universités d'élite s'échangeant et recherchant les meilleurs étudiants et professeurs. Des personnes moins favorisées, venant d'université de seconde zone, n'auraient plus accès pour

leur second ou leur troisième cycle à ce réseau d'élite, et ce malgré l'harmonisation européenne. Faut-il dès lors une reconnaissance automatique des diplômes en Europe ? Certains rétorquent à cela que ce système inviterait les mauvaises universités à faire des efforts et à s'adapter, augmentant ainsi le niveau général.

Le second groupe d'étudiants nuança l'exposé de Francisco. Pour eux, le monde de l'enseignement conserve une certaine autonomie et fonctionne selon une logique particulière. S'il reçoit effectivement des demandes sociales, dont certaines émanant du monde économique, il va toujours les retraduire dans son langage propre et les transformer en objectifs pédagogiques. Le groupe a également clairement distingué la professionnalisation de l'employabilité. Le premier terme signifie que le diplôme donne directement accès au marché de l'emploi dans un cadre bien précis. Le second considère que le diplôme de premier cycle universitaire (en trois ans selon Bologne) doit donner à l'étudiant une série de compétences transversales (capacité d'analyse, facilité à travailler en équipe) pouvant être valorisé sur un plan professionnel. Le risque de voir un baccalauréat (futur nom des candidatures) strictement professionnalisant semble donc s'écarter. Enfin, il est ressorti que l'avenir de Bologne n'est pas inscrit à l'encre indélébile dans le processus. S'il y a des dangers, on ne peut dire aujourd'hui que Bologne est mauvais et qu'il faut rejeter en bloc la réforme.

Ce résumé vous paraîtra trop bref, et vous aurez raison. Le dossier Bologne est si vaste que dix Savate ne suffiraient pas à en couvrir tous les aspects. ■

-Olivier Filot

opinions et débats au sein du congrès... **MODULE CULTURE**

Qu'ils soient de la région, de la ville, de l'université, des associations ou du des kots à projet, de nombreux acteurs culturels d'Ottignies-Louvain-la-Neuve avaient répondu présents au module culture. Témoignant de leur enthousiasme, ce magnifique cocktail de personnalités aux intérêts marqués et somme toute très diversifiés s'était réuni pour cette première rencontre nécessairement hétéroclite.

Chacun a pu exprimer librement ses attentes, ses projets et les enjeux de sa mission. Monsieur Ringlet soulignait son souhait de collaborer à la création de relations entre ville, région et université, d'interroger les programmes de cours quant à leur « souffle culturel » et, si le besoin s'en faisait sentir, de remettre la culture dans la formation. Il a très habilement et justement



exprimé que Louvain-la-Neuve, vivant de multiples formes d'expression culturelle, avait besoin d'une coordination ne devant en aucun cas devenir une direction culturelle.

Les difficultés à se faire une place légitime, à améliorer la visibilité des événements et à répondre aux impératifs financiers sont le centre de la problématique rencontrée par les kots à projet culturel et les petites asbl. Alors que les gros ensembles culturels marchent bien, les petits ne tiennent pas dans la durée. La culture s'immiscant dans l'âge de la consommation, **il importe de développer la pratique artistique**, l'expérience de la création, en entrant dans une réflexion qui ne doit pas écarter les questions de moyens et d'outils.

Les étudiants, comme les autres intervenants, se sont penchés sur le paradoxe qui pouvait naître de la volonté de coordonner des activités culturelles d'une part et le soutien nécessaire des initiatives étudiantes produites en grands nombres dans un laps de temps réduit (réduit par la durée de l'année académique et les exigences que leur imposent la réussite de leurs études). C'est une partie du challenge que monsieur Ringlet a accepté pour tâche, nous nous en réjouissons.

Revenons à des choses plus sérieuses, notre échevin, Jean-Marie Heuze, a insisté, documents à l'appui, sur sa volonté de faire de Ottignies-LLN le **pôle culturel** du Brabant Wallon. Le centre culturel d'Ottignies-LLN insiste sur l'importance de rester à la hauteur de ce pôle culturel en tissant des relations socio-culturelles. Malgré cette volonté, a été évoqué le problème de gestion des projets étudiants pour faute de délais, de méthode et de temps de travail qui ne sont, selon la directrice du centre culturel, pas compatibles. Entendez que, alors que les étudiants réalisent deux, trois de leurs



projets par année académique, le centre culturel a besoin d'un an et demi pour monter un spectacle...

La culture n'est pas qu'une affaire de professionnels. Diverses initiatives doivent être prises, peut-être également au niveau facultaire, afin de promouvoir les (anciens et nouveaux) **étudiants artistes**. Et, en témoignent les activités très réussies de la Ferme du Biéreau tant au niveau de la variété de programmation que du large public rencontré, Louvain-la-Neuve n'est pas seulement un lieu de consommation de la culture.

Les débats se sont donc égrainés d'un rayon à l'autre en passant finalement bien loin des réalités vécues par les étudiants (en nombre insuffisant). Dans la pluralité des activités culturelles présentes sur le site, n'y a-t-il pas également une place pour **l'Autre culture**, celle qui se réclame de l'expérience étudiante ? La culture de demain ne se vit-elle pas dans les kots à projet culturel d'aujourd'hui ? Monsieur Ringlet remarquait en conclusion que le souci de chacun est de réussir son événement (avec son propre public), qu'il faut permettre à chacun de garder sa spécificité et de collaborer (quand cela semble possible) en créant alors des **mixités sans abattre les spécificités**. Dans cet esprit, la commission culture relèvera certains défis dès le second quadri... à vos agendas ! ■

-Elvyre Genart

MODULE RELATIONS ENTRE COLLECTIFS

Pour s'entendre il faut tout d'abord savoir ce qu'on pense l'un de l'autre, non? Afin de mieux déterminer ses positions et de définir ses rapports avec les collectifs étudiants de Louvain-la-Neuve, l'AGL a voulu savoir, suite au Congrès comment l'Organe, ceux-ci concevaient l'AGL et ses services. L'équipe de la Savate a demandé à chacun de ces collectifs comment ils voyaient les missions de l'AGL et les rapports avec les étudiants que l'AGL devait entretenir.

Voici leurs réponses:

Mais que pense donc l'Organe, collectif des kot-à-projets, et la FEDE, Fédération Wallonne des régionales, de l'AGL?

La Savate nous a confié la difficile mission de définir, selon notre vision des choses, le rôle de l'A.G.L. et nos attentes par rapport à celle-ci. Nous, c'est l'Organe et la FEDE et, comme bien d'autres, notre rôle est de gérer et représenter les kap's et les régionales, respectivement.

En arrivant sur le site de Louvain, certains ont pu croire que l'A.G.L. était l'Association des Gays et Lesbiennes. D'autres se sont laissés dire qu'il s'agissait de l'Assemblée Générale des Libéraux ou des Amis de Gaston Lagaffe. Et pourtant, il n'en est rien. Il s'agit tout simplement de l'Assemblée Générale des étudiants de Louvain.

Maintenant que le mystère de l'abréviation est résolu, venons-en aux choses sérieuses : **à quoi sert l'A.G.L.** (Mauvaises langues, abstenez-vous de répondre « Beuh...rien » car vous n'en savez rien !) ?

Avant toute chose, nous tenons à préciser que, selon nous, l'AGL n'est en rien un super collectif. Mais bien plutôt un collectif comme un autre, qui s'est vu attribué sa propre sphère de compétences.

Et, comme ses membres sont élus (et qu'il est très important qu'un nombre non négligeable d'étudiants vote pour asseoir sa légitimité si souvent contestée), elle peut servir de chambre de réflexion à nos initiatives et démarches.

Quant à son rôle...

Tout d'abord, l'A.G.L. a pour mission de représenter tous les étudiants de l'U.C.L., sans distinction aucune, auprès des autorités académiques et politiques. Dans ce cadre, l'A.G.L. a le monopole de la représentation ETUDIANTE. C'est uniquement elle qui te représente devant notre vice-recteur, X. Renders, et ses .../...

Mais que pense donc le GCL, groupement des cerles à Louvain-la-Neuve de l'AGL?

Tout d'abord, qu'est ce que le GCL ? Il s'agit du groupement des cercles louvanistes, collectif étudiant représentant les cercles de Louvain-la-neuve et de Louvain-en-woluwe. Le comité de ce collectif est composé essentiellement d'anciens comitards de cercles ayant une certaine connaissance des problèmes inhérents à ce type de structure.

Il est évident qu'une représentation des étudiants par des étudiants envers les autorités de l'UCL est nécessaire. La plupart des étudiants n'ont généralement ni le temps de s'investir complètement dans les dossiers sensibles, ni toutes les informations nécessaires. Un organe collégial, représentatif de la majorité des étudiants est obligatoire pour présenter des positions communes à tous. Exemple : le traité de Bologne prévoyant la réforme de l'enseignement supérieur et universitaire. Il est évident qu'une représentation équitable est nécessaire dans ce type de dossier.

Cependant, il nous paraît utile de préciser certains points qui mériteraient une attention particulière et que nous aimerions voir modifier dans le futur.

Tout d'abord, l'AGL est composée d'étudiants, c'est indiscutable. Mais une question se pose parfois dans les esprits : la motivation réelle de ses membres est-elle vraiment la représentation étudiante ou n'est-elle pas un prétexte à des motivations plus personnelles, exploitant l'image de défenseur des opprimés que celle-ci procure ?

Ensuite le manque de transparence de cette association. Combien d'étudiants connaissent le mode de fonctionnement de l'AGL, combien savent quelles en sont les prérogatives, les dossiers traités, etc...

Ce manque de transparence s'affirme plus particulièrement par une lacune importante : il n'existe aucun organe de contrôle des décisions prises par l'AGL qui parfois peuvent choquer le bon.../... ../... sens général. Il est par exemple intéressant de se demander combien d'étudiant soutiennent le mouvement anti-mondialisation avant de taguer les murs de Louvain-la-neuve et de dépenser une partie

les différents collectifs prennent la parole

.../...nombreux sbires (Bourgeois, Taverne, Ransart et les autres) ainsi que devant la commune, les Communautés et le reste de la smala ! Ainsi, elle coordonne l'équipe de 7 étudiants qui siègent au Conseil des Affaires sociales étudiantes (en gros, ce qui n'est pas académique : les kots, la guindaille et les bourses, notamment). Pour le dire autrement, on pourrait la concevoir comme un 'collectif de politique étudiante'.

Pour te permettre de mieux visualiser les choses, il te faut voir qu'à côté de l'AGL, et en principe en collaboration avec elle, il y a nous, les collectifs d'animation, qui représentons des structures formées d'étudiants : les régionales, les cercles et les kot-à-projets. Nous nous occupons donc de tout ce qui touche à la culture et l'animation.

Dès lors, nous pouvons définir les compétences de l'A.G.L. comme étant toutes celles qui ne se raccrochent ni aux régionales, ni aux cercles, ni aux kot-à-projets.

Tu as peut-être l'impression qu'il ne lui reste rien. Mais tu te trompes. Ce qui reste à l'A.G.L. comme compétences est énorme. C'est elle qui s'occupe de toutes les questions portant sur l'enseignement (numerus clausus, harmonisation européenne, refinancement des universités et bien d'autres ...) et le social (logement, santé, etc.).

Et puis, dans certains cas, elle se mêle aussi de culture (Universatil, gestion de la Salmigondis,...). A long terme, nous n'estimons pas que la culture doive rester dans les compétences de l'A.G.L. Les trois autres collectifs se partagent déjà cette compétence. De plus, on ne peut pas vraiment dire que les vocations soient pléthores à l'A.G.L., mieux vaut ne pas les gaspiller et se concentrer sur ses compétences principales qui sont l'enseignement et le social.

La Savate nous a aussi demandé quels seraient nos souhaits vis-à-vis de l'A.G.L. pour l'année prochaine. Ils se résument en deux points principaux (ce qui te permet de compléter le troisième selon TES attentes...): a) une collaboration efficace et institutionnalisée de l'A.G.L. avec les différents collectifs, b) une redéfinition de la politique de visibilité et d'information de l'A.G.L. et de l'ensemble du mouvement étudiant. ■

A vot' bon cœur, M'sieurs-Dames...

Pour l'Organe et la Fédé
Nicolas Bossut et Adeline Wustefeld

importante de leur budget étudiant pour ce genre de manifestation.

Dans le dossier particulièrement épineux du déficit du service des logements, la décision finale d'augmenter le loyer des surfaces d'animation, bien que prise après d'après discussion, n'avait pu faire l'objet de concertations préalables des représentants des cercles et régionales qui, pourtant, étaient les premiers concernés. Il est d'ailleurs apparu à cet instant qu'une large proportion de membres de l'AGL tenait une position particulièrement agressive envers ces surfaces d'animation, cercles et régionales en tête.

Le poids de l'AGL dans ces dossiers nous apparaît largement disproportionné au vu de leur faible représentativité envers les associations étudiantes. Les décisions de l'AGL dans ces domaines semble souvent être prise à l'encontre du bon sens sans connaissance de ce monde si particulier.

Cela étant dit, il est encore un point à aborder, point qui est selon nous le plus important : la représentativité effective de l'AGL. Le taux de participation aux élections est extrêmement faible, ce qui entraîne une sous représentativité du monde étudiant. Il est évident que ce n'est pas la faute des personnes élues mais ne devraient-elles pas se remettre en question et essayer d'assurer une meilleure information envers son électorat ? Ceci en vue de diminuer ce pourcentage d'abstention dépassant les 80% !

Petite anecdote à ce sujet, il apparaît que les élections bidons (lors des changements de comité) des cercles drainent plus d'électeurs que les élections sérieuses de l'AGL.

Cette faible participation entraîne un nombre très restreint de candidats à l'élection, ce qui encore une fois met en péril la représentativité de l'AGL. Là encore, une remise en question semble s'imposer et devrait s'accompagner d'une campagne d'information et pourquoi pas, de sensibilisation.

Le problème de sous représentativité est particulièrement important envers les autres associations étudiantes : cercles, régionales et kots-à-projets. Ceux-ci sont représentés par trois collectifs : groupement des cercles louvanistes, fédération des régionales et organe. Cependant, ces représentants n'ont que très peu d'influence vis-à-vis de l'AGL qui gardera toujours le dernier mot dans des dossiers qui ne touchent QUE les associations précitées. Le pouvoir de l'AGL semble ici exorbitant dans ces matières où leur représentativité peut sérieusement être mise en doute.

En conclusion, oui une représentation étudiante est nécessaire pour protéger certains intérêts étudiants mais il est important que tout le monde s'y retrouve et que le fonctionnement de l'assemblée actuelle est à revoir.

Une remise en question s'impose, vous ne croyez pas ? ■

Le groupement des cercles louvanistes

Réflexions Congrès

MODULE RELATIONS

ENTRE COLLECTIFS

Le Point de vue des intéressés, conté par leur président...

Conscients des débats qui agitent en continu le monde étudiant, nous avons demandé il y a peu aux autres collectifs de rédiger un article sur l'AGL. Démarche inhabituelle, et particulière, puisque le corps auquel l'AGL a à rendre des comptes est bien celui des étudiants votant individuellement, et pas celui des collectifs. En effet, l'AGL, ou plutôt son conseil, est élue directement, une fois par an, par l'ensemble des étudiants de l'UCL. Cette élection se fait au suffrage universel, et chaque étudiant peut être candidat. Une fois les listes constituées, 52 étudiants sont élus à la proportionnelle et sur deux types de listes (une liste universitaire et des listes facultaires) pour constituer le conseil AGL. C'est ce conseil qui, à son tour, élit le comité, organe exécutif.

En écho aux articles de l'Organe et du GCL, et afin que les différentes opinions soient entendues, notre comité exprime ci après sa vision de l'AGL.

Tout d'abord, à l'AGL, comme dans chaque organisation étudiante, il y a les gens. Des étudiants qui, au dépens d'autres activités, s'occupent de représentation. C'est une fonction difficile, complexe, et qui contrairement à ce qui pourrait être pensé (*'la motivation réelle de ses membres'*), est surtout un don de soi, plus que la recherche d'une promotion, ou d'une carrière future. Ainsi, on pourrait se dire que l'on s'investit à l'AGL pour accéder plus facilement à une carrière politique. Il n'en est rien : parmi les 10 anciens présidents AGL, aucun ne dispose à l'heure actuelle d'un mandat politique électif. Par contre, trois effectuent ou ont effectué un doctorat, un s'occupe d'asbl, six ont une profession en rapport avec leurs études ou sont toujours aux études.

Les préjugés sont ainsi contredits par les faits.

De même qu'une certaine idée qui

consiste à penser que ne sont à l'AGL que des étudiants 'qui ne font que ça'. Combien de personnes investies à l'AGL ne le sont elles pas également ailleurs ? Rien que parmi les conseillers, on compte au minimum 11 comitards ou anciens comitards de cercle ou régionale, et près de 15 sont *actuellement* dans un kot à projet. Les élus de l'*Assemblée générale* sont donc des gens normaux, qui s'investissent néanmoins un peu plus que les autres.

Pourquoi s'investissent-ils ?

Vraisemblablement, les articles du GCL et de l'Organe insistent d'ailleurs dessus, parce qu'il y a nécessité d'une représentation étudiante. Il ne serait pas concevable, dans notre université, de laisser les autorités décider seules de ce qui est bien pour nous, alors que nous sommes majeurs et que nous vivons nos études au quotidien. Et pourtant, des tentations de la sorte existent, et un moyen efficace pour parvenir à ce but est de jouer sur les divisions. Ainsi, il suffit qu'elles tiennent compte de l'opinion qui les arrange. C'est pourquoi, et c'est une différence avec les articles précédents, nous ne pensons pas que l'AGL soit un *'collectif comme les autres'*. Il l'est certainement pour une série de choses (l'organisation des 24 H, son rôle en matière culturelle,...), mais lorsqu'il s'agit de représentation, c'est bien d'un *'super collectif'* qu'il s'agit. Et c'est d'ailleurs le rôle qui lui est assigné, même si ce rôle peut parfois déranger. L'AGL représente l'ensemble de la communauté étudiante, engagée ou non engagée dans la vie collective du site pour la simple et bonne raison qu'elle traite de problèmes qui la touche dans son ensemble.

Bien entendu, ce n'est pas parce qu'il est investi de cette fonction qu'il ne doit pas demander l'avis des autres collectifs, mais c'est à lui qu'il revient de trancher lorsqu'il

n'y a pas accord. Et par la suite, il doit tout mettre en œuvre pour tenter de faire passer cette position auprès de ses interlocuteurs. C'est ce qui s'est passé dans le dossier 'logement', ou la position adoptée par l'AGL a été de refuser le passage des kots à 12 mois (ce qui représentait une augmentation des prix de près de 15 000 BEF par an et par étudiant), en proposant des économies sur d'autres domaines. Parmi ces domaines, le choix fut fait de faire 8 % des économies sur les surfaces bars. C'est cette position, défendue par l'AGL, qui permet d'éviter une augmentation exorbitante des loyers. Il s'agissait là d'un débat de priorité, et il en va souvent ainsi.

C'est aussi parce que l'AGL est élue directement, lors d'un scrutin pour lequel chacun peut être candidat, par l'ensemble des étudiants, qu'elle ne doit pas avoir d'autres organes de contrôle que son conseil. (*'une lacune importante : il n'existe aucun organe de contrôle des décisions prises par l'AGL'*). Que penser d'un système démocratique ou le législatif serait contrôlé par un autre organe ? Qu'il y ait des influences, des pressions qui soient exercées, c'est légitime. Mais qu'un organe externe vienne contrôler les orientations prises paraît aberrant.

Par contre, le contrôle de l'AGL se fait en permanence : ses conseils sont ouverts, elle dispose de représentants qui peuvent être interpellés dans toutes les facultés, elle organise pour que les étudiants donnent leur avis un congrès étudiant et ce qui se fait aujourd'hui dans cette savate est un autre exemple d'interpellation.

Il est alors rétorqué un fait réel, méconnu peut-être, qui est la faible participation aux élections de l'AGL. Elle se situe aux alentours de 15 %. C'est fort peu. Et pourtant les étudiants avaient le choix, aux dernières élections, puisque 4 listes se .../...

Réflexions Congrès

.../...présentaient. Ce qui est tout de même quelque 80 candidats, pour 52 postes à pourvoir. Alors, oui, la participation est faible, et il doit y avoir un problème qui va au delà du désintéressement de bon nombre pour la représentation. Mais avec cette participation de 15 % des étudiants, il reste néanmoins le lieu où, sur base d'un programme, des étudiants sont le mieux élu. Ces éléments, à savoir le vote libre, des programmes et un vote lui confèrent ainsi malgré la faible participation une légitimité. Il n'en demeure pas moins que le taux de participation doit être augmenté et que des moyens conséquents seront nécessaires pour cela. Chacun doit être conscient de sa responsabilité, et il ne revient pas aux seuls élus AGL d'y remédier.

La question de l'information des étudiants est à cet égard primordiale : c'est vraisemblablement en faisant un gros effort de ce côté que l'on parviendra à augmenter le taux de votants. Et qu'un débat plus large pourra avoir lieu. Mais c'est un travail

immense que d'informer 20 000 étudiants, avec certains qui kotent et d'autres pas, certains qu'on ne verra jamais au cours autant de descentes d'auditoires que l'on ferra,...Est-ce pour autant qu'il faille critiquer le 'manque de transparence' de l'AGL ? Non. L'AGL ne fait vraisemblablement pas l'effort d'acheminer le détail de son fonctionnement auprès des 20 000 étudiants (est-ce d'ailleurs possible ?). Mais nous prétendons qu'elle reste malgré cela l'association la plus transparente du site : publicité des conseils et conseils ouverts à tous, information des positions et dossiers traités via la Savate, réponse aux diverses questions qui lui sont adressées, formalisation des décisions, prises par le comité ou le conseil,...Bien sûr, des efforts sont à faire, et le message envoyé ici est et sera entendu. Mais si manque de transparence il y a, ce n'est certainement pas volontaire. C'est surtout du au fait que d'une part, il faudrait plus d'énergies que ce que nous en avons, et que d'autres part, peu d'efforts sont faits pour se procurer l'informa-

tion.

Nous en arrivons ainsi, pour conclure, à une double constatation : Un, le débat est ouvert. Une contribution des autres collectifs a été fournie, des étudiants s'activent, nous les en remercions. Deux, il y a matière à débat. Le rôle de l'AGL, son rapport à l'étudiant, ses modes d'actions sont discutés. Nous nous en réjouissons, et pensons que le moment est venu, après le congrès, pour questionner l'AGL sur ce qu'elle est et les options qu'elle entend défendre. **Bientôt (mi février ?) auront lieu des élections qui seront l'occasion pour chacun de s'exprimer, en présentant sa vision des choses ou en votant.** Il reviendra, après celles-ci, peut être à vous de vous exprimer à notre place. D'ici là, nous restons ouverts pour toute contribution. ■

Le comité AGL

Helena 104.8 FM

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi		
7 H 30	Helena non Stop	Les P'tits Dej's						
8 H 30		Helena non Stop						
11H45		Jack from London	Pierre					
12H45		Cherche Pas Midi à 14 Heures...						
14 H		Nicolas et Thibaut	Hot Phone	Mé omania	Jean-Michel et Catherine			
16 H		Leur Parcours		Antoine	Rubriques à Rock			
17 H		Koko Channel	Variation sur le même thème	Reggae Mission	Info Débat	Helena non Stop		
18 H		Tout Porte à Croire	Réfl'Action	Drum'n'Bass	Les Belges parlent aux Belges			
19 H		Met' Halleux	Du Sel sur les Frites					
20 H		Funky Time	Ciné première	Les échos de la Semaine	Phila ctère		Du pain sur les planches	Melting-Pot
21 H	Oh merde!	Cherche-Thème	Kot-é Rythme	Groovy Club			MicCheck	
22 H	Esthétique Pêle-Mêle			Night Life			Progra	
23 H	Nos Nuits Secrètes	Maestrondes	Musique Actuelle	Night Life			Progra	
24 H				Night Life			Progra	

L'esprit critique à Louvain-la-Neuve



Il était question dans les derniers numéros de la Savate (ainsi le lundi 11 novembre) de la question de la liberté d'accès à l'université. Peut-être certains ont-ils, comme moi, été assez étonnés du ton général des articles. Ainsi, que pouvait-on lire "à la une" le 11 novembre ? Tout d'abord une prise de position claire en faveur de cette fameuse liberté d'accès. Soit. Mais pourquoi donc, cette prise de position ? *Parce que l'on s'aperçoit, depuis quelques années déjà que le libre accès à l'université est mis à mal au sein de notre Communauté française, qu'une tendance croissante à la remise en cause du principe même de la liberté d'accès est en train de s'insérer dans les esprits de nos responsables politiques, de nos responsables d'université et parfois même dans les esprits de certains étudiants*". Ce sont surtout les derniers mots qui sont particulièrement choquants ! On peut effectivement défendre le principe de la liberté d'enseignement sur les plans philosophique, économique ou éthique, mais cela n'en affecte pas sa nature fondamentale : il s'agit d'une position politique. Et à ce titre, il doit pouvoir être débattu. Or, à lire l'article précité, les étudiants qui oseraient le remettre en question ne seraient que des déviationnistes réactionnaires. Mais heureusement pour ces égarés, l'AGL, gardienne du dogme, est là pour les remettre dans le droit chemin. On croit rêver. N'est-ce pas là la marque d'un véritable totalitarisme intellectuel ?

Mon propos n'est pas de vouloir privatiser l'enseignement supérieur ou de le rendre seulement accessible aux classes socialement aisées, que du contraire. Je voudrais simplement montrer qu'ici comme ailleurs, trop de principes tuent le principe. Que les choses soient claires. Il est tout à fait anormal que des jeunes renoncent à l'université, ou échouent dans leur parcours universitaire pour des motifs matériels. Tout comme est profondément injuste le fait que des personnes renoncent à aller chez le médecin ou le pharmacien pour des raisons financières. Les bourses d'études sont indispensables et devraient d'ailleurs être revues à la hausse. Mais à côté des conditions matérielles qui sont requises afin de faire des études dans de bonnes conditions, il existe également des conditions plus "intellectuelles". Et je ne peux qu'être d'accord avec l'article de la semaine passée quand il dit que "Toute personne capable de suivre des études doit y avoir accès, sans préjudice de son origine sociale ou culturelle". Encore faut-il s'entendre sur le sens du mot "capable". Peut-on vraiment prétendre que le diplôme d'études secondaire est un bon indicateur de cette capacité ? Non, bien sûr, il faut

être honnête ! Décrocher un tel diplôme il y a quarante ans ou aujourd'hui n'a pas du tout la même signification. La massification de l'enseignement secondaire est passée par là (et c'est une bonne chose), avec comme conséquence logique que ce diplôme s'est banalisé et ne veut plus dire grand chose. Il faut donc trouver de nouveaux repères.

Je voudrais citer un simple exemple pour illustrer mon propos. Une université francophone (les Facultés Saint-Louis pour ne pas les citer) réalise chaque année un test de maîtrise de la langue française en début de 1^{re} candidature. Ce test, obligatoire, n'a néanmoins aucune influence sur la moyenne de l'étudiant. Que constate-t-on en fin de 1^{re} candidature ? Tout simplement une très forte corrélation entre les étudiants qui ont raté le test de langue française et ceux qui ont raté leur première année d'université. Ce qui n'est pas étonnant quand on connaît l'importance que revêt une bonne maîtrise de la langue, surtout dans les sciences humaines, mais pas exclusivement. Partant de ce constat, deux approches sont possibles. Soit on part du principe que c'est en 1^{re} candidature que l'étudiant va acquérir la maîtrise de la langue française (chose qu'il n'est pourtant pas parvenu à faire en 12 années d'enseignement primaire et secondaire, même si ce n'est évidemment pas toujours de sa faute). Et cela s'appelle de la démagogie. Soit on essaie autre chose, cet autre chose, cela peut-être dissuader ce futur étudiant d'entamer les études qu'il souhaitait. Cela se passe déjà à l'UCL, en éducation physique : sur le papier, il suffit d'être en possession d'un diplôme de l'enseignement secondaire pour s'inscrire en 1^{re} candidature. Mais on imagine que l'étudiant qui rate dès le mois de septembre tous les tests physiques a plutôt intérêt à essayer autre chose, même si formellement, il n'est pas obligé de le faire.

Dans un tel système, tout le monde est gagnant : l'étudiant réorienté, qui ne perd pas un an dans une filière qui ne lui conviendra pas ; la collectivité, quand on connaît le coût d'une année universitaire pour celle-ci ; les autres étudiants, qui bénéficieront d'un meilleur encadrement et de plus de moyens. Malheureusement, oser faire ces constatations simples, c'est s'opposer à la pensée unique qui règne parmi ceux qui prétendent incarner le mouvement étudiant. Dire cela, c'est élitiste. Ah oui ? Et pourquoi ? L'argument est connu : tout le monde n'a pas eu la chance de fréquenter les meilleures écoles dans l'enseignement sec-

ondaire, et donc les chances sont inégales face à une éventuelle présélection à l'entrée de l'université. Si la proposition peut paraître généreuse, c'est pourtant se tromper de problème : c'est faire payer à l'université les carences du secondaire. Cela revient à dire que puisque l'examen d'entrée serait discriminatoire (ce qui est faux), il faut laisser tout le monde rentrer en 1^{re} candi, sans guère se préoccuper des coûts faramineux que cela entraîne.

Alors pourquoi cette allergie complètement irrationnelle à la moindre proposition de présélection ? Probablement aussi parce que tout le monde à en tête l'exemple du *numerus clausus* dans les facultés de médecine. Celui-ci comprend deux éléments qui ne peuvent que le rendre impopulaire : tout d'abord, un nombre limité de places permettant d'accéder au diplôme de docteur en médecine, ce qui va effectivement déboucher sur une concurrence malsaine entre étudiants (celui qui est assis à côté de moi dans l'auditoire est un rival) et d'autre part, une sélection qui a lieu trois ans après le début des études, ce qui est évidemment beaucoup trop tard. L'exemple malheureux et condamnable du *numerus clausus* en médecine est l'exemple le plus facile à agiter, mais pourquoi ne parle-t-on pas plus de ce qui se passe pour les ingénieurs civils ? Dans cette faculté, l'admission est subordonnée à un examen et tout qui le réussit peut entamer ces études. La présélection se fait avant la rentrée académique et le nombre de places n'y est pas limité. Le résultat est là : cette faculté connaît le plus faible taux d'échec en fin de 1^{re} candidature ! Balayer cet exemple du revers de la main au nom de pseudo-principes est tout à fait irresponsable et décrédibilise ceux qui prétendent défendre les intérêts étudiants.

Etre étudiant, avoir la chance de fréquenter l'université, cela doit d'abord servir à acquérir un esprit critique. Faire preuve d'esprit critique, c'est souvent prendre ses distances avec les institutions, les médias ou l'Université, mais c'est parfois aussi oser aller à contre-courant du discours propre au petit microcosme étudiant, trop facilement démagogico-utopiste. ■

Lionel Poncelet

Etudiant en 1^{re} licence sciences politiques

La critique appelle la réponse

Avant-propos : Cela fait plaisir de constater que nos articles suscitent des réactions. La Savate est bien une plate-forme ouverte à diverses positions, il n'est pas nécessaire de revendiquer son droit d'expression pour y faire publier son point de vue

Cela ne m'empêche pas de m'étonner, du ton employé dans l'article qui précède. Avant d'épiloguer là-dessus, revenons au débat qui nous préoccupe, celui de la liberté d'accès aux études universitaires.

Des conditions "intellectuelles" pour accéder à l'université

Selon toi, il faudrait dissuader un individu d'accéder à l'université si celui-ci ne fait pas montre au préalable de bonnes prédispositions, quand bien même cela contreviendrait à sa vocation. Pour ce faire, il faut un instrument. Or, le seul instrument existant à ce jour, le CESS (certificat d'études secondaires supérieures), est inopérant, du fait de la banalisation de ce bout de papier et de la massification de l'enseignement. Il faut donc trouver de nouveaux repères.

Dans la mesure où la corrélation entre la réussite et l'origine sociale existe, je ne pense pas que la dichotomie " apte-inapte " que tu utilise soit très pertinente. Qui peut juger, d'ailleurs, qu'une personne est apte ou pas à devenir universitaire? Être universitaire n'est pas qu'une question de prédispositions. Cela se construit, cela s'acquiert.

Ensuite, la dissuasion opère plus sur la confiance en soi que sur les capacités réelles de l'individu. Or, l'université intimide déjà bon nombre d'étudiants.

Tout ce que l'on obtiendra en opérant cette distinction, c'est l'accroissement des inégalités sociales face à l'accès aux études (qui reste un moyen imparfait mais un moyen quand même d'ascension sociale) d'une manière directe (la sélection) et indirecte (en projetant l'image d'un type d'enseignement forcément meilleur et plus valorisant socialement que les autres, puisque l'entrée est limitée).

À titre de remarque, la réorientation que tu prône existe déjà dans le secondaire, quand au lieu de faire doubler un élève dans le général, on le pousse à aller vers le technique ou le professionnel. Double conséquence néfaste, pour l'individu d'abord - qui se voit forcer de prendre une voie qu'il n'a pas nécessairement choisie - pour l'enseignement technique et professionnel ensuite, qui

se voit quasi institutionnalisé comme voie de garage.

L'université n'a pas à pallier les carences du secondaire

La question est finalement de savoir si les profs de 1ère candi doivent ou pas "secondariser" leur enseignement de manière à rattraper le retard qu'accuse une partie de leurs auditoires, de rendre leurs cours plus accessibles au plus grand nombre et ce afin de diminuer le taux d'échec. Ce n'est évidemment pas souhaitable. Le rôle de l'université n'est pas d'appliquer des sparadraps sur toutes les plaies du secondaire. Il est évident qu'une large part des problèmes se situe en amont, qu'il est urgent de réfléchir et d'agir au niveau du secondaire de manière à ce qu'il permette aux étudiants qui en sortent de pouvoir choisir leur orientation avec le maximum d'atouts en main et ceci avec le moins de disparités possibles entre établissements. La problématique est large, complexe, et devra faire l'objet d'un article ultérieur (avis aux candidats). Le contraire est aussi vrai. L'université n'a pas à se décharger de ses responsabilités pédagogiques en déplaçant le moment de la sélection à la fin des humanités.

Je relèverai maintenant deux curiosités, à ce stade de ton argumentation :

- Premièrement, tu reconnais les carences de l'enseignement secondaire et tu estime - à juste titre - que l'université n'a pas à en payer le prix. Et tu nie par ailleurs le caractère discriminatoire de l'examen d'entrée... En quoi un examen d'entrée placé sur un système hétérogène ne serait-il pas discriminatoire? Je ne me l'explique pas.

- Ensuite, on peut s'interroger sur le lien logique que tu place entre la massification de l'enseignement (qui est une bonne chose) et la banalisation et la perte de valeur du CESS. Si telles sont les conséquences de la massification de l'enseignement secondaire, alors celle-ci n'est pas une bonne chose, contrairement à ce que tu reconnais juste avant. Ce que tu dit est incohérent. Demandons-nous aussi si la massification de l'université a entraîné une chute de la valeur des diplômes qu'elle délivre (1).

Tant qu'à parler d'idées reçues, poursuivons. En voilà une bien belle, quand tu affirme qu'un examen d'entrée permet d'avoir un meilleur taux de réussite. Reprenons ton exemple des ingénieurs, que je pense être

particulièrement mal choisi. L'examen d'entrée aurait, selon toi, un impact positif sur le taux d'échec en 1ère candi. En effet, le moment de la sélection étant avancé, ce rapide constat n'étonnera pas. Cependant, lorsque l'on élargit un peu l'angle de vue et que l'on prend en compte les résultats cumulés de 1ère et de 2e candi, on s'aperçoit que le taux d'échec obtenu au terme des candidatures n'a rien à envier à celui que l'on trouve dans les autres facultés (le taux de réussite en 2e candi étant plus faible qu'ailleurs).

Par contre, il a un effet bien réel sur la sélection sociale. En 1999, 20% des étudiants, toutes facultés confondues, provenaient de catégories sociales modestes (avec des pointes à 27% et à 28% pour les facultés de psycho et pharma). Pour la faculté de FSA, ce taux était de 7,30%. En 1967, ce taux était de 16,67%.

En moyenne, le taux d'étudiants issus de milieux élevés en 1999 était de 44,2% (toutes facultés confondues), avec une pointe de 65% pour la faculté de FSA (2).

Les études en FSA sont clairement socialement sélectives. Celui qui se situe dans la bonne classe sociale réussit. Le mérite a finalement peu à voir là-dedans.

Élevons enfin un peu le débat pour aborder deux points importants, pour resituer le cadre dans lequel nous plaçons notre réflexion. Le premier point traite de l'égalité et le second de la lutte contre la reproduction sociale, puisque c'est bien là le fond de l'histoire et l'enjeu de la question.

L'égalité de moyens contre l'égalité de résultat

Il est facile de nous accuser de démagogotisme lorsque l'on parle d'égalité ou du mal que l'on pense des instruments existants de sélection. Encore faut-il s'entendre sur ce dont on parle. On se mêle souvent les pinceaux quand on parle d'égalité. Le concept est un peu usité et l'on court toujours le risque, en le brandissant, de passer pour un quelconque paléo-marxiste, comme bien d'autres par le passé. .../....p.12

p.11.../... On peut introduire toutefois une distinction utile entre l'égalité de résultat (qui serait, pour faire court, cette vision caricaturale de l'égalité, ou chacun devrait obtenir une part égale des ressources ou une part des ressources correspondant à ses besoins, besoins définis par ailleurs dans les limbes d'une autorité planificatrice) et l'égalité de moyens ou l'égalité équitable des chances. Celle-ci requiert, je me répète, que les origines sociales ou culturelles ne doivent pas être sources de discriminations dans l'accès aux études et dans l'accès aux positions sociales postérieures. C'est ce qu'on appelle aussi l'égalité des possibilités d'accès aux positions sociales (c'est-à-dire qu'à talent égal, des personnes devraient avoir la même chance d'obtenir des positions équivalentes, sans préjudice de leur origine sociale et/ou culturelle).

Le propos n'est donc pas de dire que tout le monde doit aller à l'université (ce que requerrait l'égalité de résultat, puisque tout le monde devrait accéder aux mêmes positions sociales) mais que celle-ci doit rester ouverte à tous ceux qui en ont la capacité. Le CESS ne constitue pas un bon indicateur pour évaluer cette capacité? Raison de plus pour ne pas fermer l'accès à l'université.

De la lutte contre la reproduction sociale

Le sentiment d'inéluctabilité de l'injustice d'un système n'est pas une raison pour institutionnaliser celle-ci à des fins purement pragmatiques.

C'est une question de point de vue et d'engagement. Soit on prend pour argent comptant le fait accompli de l'injustice sociale et on se borne à rationaliser le système sur base de critères d'efficacité (ou de coût) ; soit on s'échine à essayer d'imaginer une alternative qui aille dans le sens d'une plus grande égalité (ou d'une moins grande inégalité, question de point de vue). À cet égard, nos positions sont claires. Les solutions, moins.

Mais que l'on s'entende bien. La liberté d'accès n'est pas la panacée. La sélection sociale s'opère également sur les bancs de l'université. Et quand bien même elle ne s'y opérerait pas, elle s'effectuerait par la suite. Ce n'est pas pour autant qu'il faille remplacer ce système par un autre qui institutionnalise cet état de fait. Quand un système est injuste, ce n'est pas la peine d'en rajouter. En prônant l'installation d'une barrière formelle à l'entrée de l'université, tu traite le symptôme et non la cause, tel le comportementaliste qui soigne un déterminisme en en superposant un autre. Encore une fois, limiter l'accès aux études supérieures revient à entériner les inégalités antérieures.

Enfin, la forme. Puisque tu semble considérer que mes propos sont dogmatiques et paternalistes, que je prends position au nom de la communauté étudiante sans me préoccuper de ce qu'elle pense, permet-moi d'apporter une petite clarification. Je te rappelle que je travaille au sein d'un comité composé de membres élus sur base de programmes définis et débattus publiquement au cours d'une

campagne démocratiquement menée. Chaque personne est libre de défendre ce en quoi il croit et de se présenter aux élections (dont les prochaines seront tenues fin février). Ne l'aurait-elle pas fait qu'elle pourrait encore présenter ses positions lors des Conseils de l'AGL, qui sont publics. Enfin, la démonstration vient d'en être faite, toute personne est libre d'exposer ses idées dans la Savate, journal de l'AGL certes, mais ouvert aux opinions qu'elle ne partage pas (à moins qu'il s'agisse de propos délictueux).

Enfin, il n'a jamais été question pour l'AGL d'être neutre. Et croire que raisonner en termes pragmatiques, c'est-à-dire de ne réfléchir et de n'agir qu'à partir du donné, est une manière non-idéologique de procéder est faux. Il s'agit là de la pire des idéologies, celle qui ne dit pas son nom. ■

-Gilles Verniers

(1) À cet égard, la faculté vétérinaire de Liège constitue il est vrai un bon contre-exemple, où la liberté d'accès, dans les conditions actuelles, met à mal l'autre idéal des études, à savoir la qualité de la formation (Cfr Savate n°275).

(2) Source : " La démocratisation de l'enseignement universitaire. Mythe ou réalité ? ", Note de synthèse, page 9, tableau 8.

L'esprit critique à Louvain-la-Neuve: Un autre diagnostic

Le dossier sur la liberté d'accès paru dans La Savate n° 276 a suscité des réactions ... Tant mieux ! Ces réactions témoignent de l'intérêt porté par les étudiants à ce débat essentiel. Je souhaiterais ici répondre à Lionel Poncelet dont l'article m'a fort intéressé.

Avant tout, j'ai été quelque peu interloqué par la virulence de ton introduction ... Je cite : «Or, à lire l'article précité, les étudiants qui oseraient remettre en question [le principe de la liberté d'enseignement] ne seraient que des déviationnistes réactionnaires. Mais heureusement pour ces égarés, l'AGL, gardienne du dogme, est là pour les remettre dans le droit chemin. On croit rêver. N'est-ce pas là la marque d'un véritable totalitarisme intellectuel ? ». Où donc as-tu lu ces marques de totalitarisme ? J'ai beau relire le dossier, je n'en trouve pas la trace ! Je suis le premier à froncer le sourcil devant certains communiqués à l'emporte-pièce du mouvement étudiant, mais le dossier coor-

donné par Gilles Verniers m'a paru briller par ses qualités argumentatives. Ce dossier est solide et ouvert aux différents points de vue : cela ne l'empêche pas de se positionner clairement.

Cette ouverture est très importante. Car en matière de liberté d'accès plus qu'ailleurs, les slogans menacent toujours d'étouffer la réflexion – et je te suis totalement lorsque tu écris que « trop de principes tuent le principe ». L'idée d'un examen d'entrée à l'université (le fameux BAC) présente sans conteste l'avantage d'être stimulante et de soulever des questions sur le sens de la démocratisation de l'enseignement dans la société contemporaine. La société évolue ; et des revendications hier justes doivent peut-être se voir relayées par des revendications qui, demeurant fidèles à l'esprit de la démocratie, en renouvellent la lettre.

J'en arrive au cœur de ton objection. Tu reproches au mouvement étudiant de

reporter sur l'université les inégalités de formation dans le secondaire. Au lieu de laisser s'inscrire en candi des étudiants perdus d'avance (l'expression est de moi), il serait plus humain de les réorienter tout de suite : ils épargneraient du temps et de l'argent. J'ai déjà écrit dans un autre article que cet argument, avancé également par Marcel Crochet dans son discours de rentrée 2001, me paraissait solide. Toutefois, tu ne pousses pas la réflexion jusqu'au bout.

Je te cite à nouveau : « (...) tout le monde n'a pas eu la chance de fréquenter les meilleures écoles dans l'enseignement secondaire, et donc les chances sont inégales face à une éventuelle présélection à l'entrée de l'université. Si la proposition peut paraître généreuse, c'est pourtant se tromper de problème : c'est faire payer à l'université les carences du secondaire ». Tu reconnais donc les carences du secondaire. Qu'il ne faille pas les faire peser sur l'université, je te l'accorde¹. Mais cela n'implique pas qu'il ne faille rien faire devant ce problème. Et .../...

.../... sur ce point, ton texte reste muet.

Il faut bien comprendre ceci : la réorientation des étudiants perdus d'avance peut sembler juste, mais elle ne résout en rien le problème des inégalités sociales. Un élève sorti d'une école défavorisée a objectivement peu de chances de réussir sa première candi : le réorienter avant l'entrée à l'université ne fait qu'entériner la reproduction sociale. Dans l'optique que tu proposes, les jeunes défavorisés sont exclus des études supérieures qui seules, pourraient les aider à grimper l'échelle sociale.

Est-ce à dire qu'il faille défendre le système actuel ? Pas forcément. J'ai déjà écrit dans un autre article que le BAC n'accentuerait pas la sélection sociale. Aujourd'hui, les étudiants défavorisés sont sélectionnés en fin de première candi ; le BAC déplacerait simplement l'échéance de la sélection ... ce qui présenterait l'avantage d'épargner du temps et de l'argent à de nombreux jeunes ; mais présenterait aussi l'inconvénient de les empêcher de tenter une expérience de vie dont on ne sort jamais tout à fait perdant. En démocratie, le droit de tenter sa chance me semble essentiel.

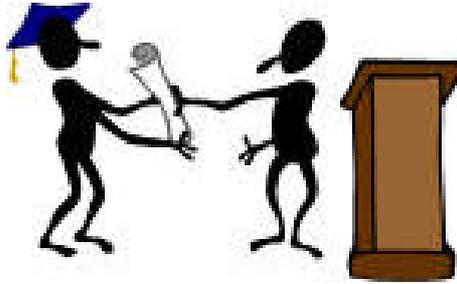
Suis-je pour autant un « démago-utopiste » ? Je ne le pense pas. Cet enjeu me semble au contraire crucial dans une société moderne qui valorise les choix de l'individu contre les destins sociaux. A la sortie du secondaire, les jeunes sont sommés de poser un choix décisif : une formation pour la vie. Il n'existe pas actuellement de période « tampon » durant laquelle les étudiants pourraient mûrir ce choix difficile. Pas étonnant, dès lors, que nombre de jeunes butinent de faculté en faculté jusqu'à trouver ce qui leur convient. Aux jeunes qui sortent du secondaire pauvrement armés (notamment en français et en mathématiques), il faut donc donner une seconde chance. Je ne dis pas que le système actuel leur offre cette chance. Mais la solution que tu suggères pas davantage.

Ton texte souffre d'une autre faiblesse. Je relis le passage sur le secondaire : « *Peut-on vraiment prétendre que le diplôme d'études secondaires est un bon indicateur de cette capacité [à entamer des études supérieures] ? Non, bien sûr (...)! Décrocher un tel diplôme il y a quarante ans ou aujourd'hui n'a pas du tout la même signification. La massification de l'enseignement secondaire est passée par là (et c'est une bonne chose), avec comme conséquence logique que ce diplôme s'est banalisé et ne veut plus dire grand chose. Il faut donc trouver de nouveaux repères.* ».

Il y a un siècle, le diplôme secondaire était auto-suffisant et permettait à ses détenteurs d'exercer une vaste panoplie de métiers. Ce n'est plus le cas aujourd'hui : un diplôme supérieur, au moins de type court, constitue

minimum minimorum sur le marché de l'emploi. Est-ce à dire que le diplôme de rhétoricien ne veuille « plus dire grand-chose » et qu'il faille trouver de « nouveaux repères » ? Je ne vois pas pourquoi. Il existe d'excellentes écoles secondaires dont le diplôme signifie beaucoup de choses – notamment que le jeune qui en est porteur est prêt à affronter l'enseignement supérieur. Quel « nouveau repère » voudrais-tu mettre en place ? Un diplôme secondaire devrait être suffisant pour s'inscrire à l'université.

J'ai bien dit *devrait*. Car les écoles secondaires sont loin de fournir les mêmes compétences à leurs élèves. Un CESS (certificat d'études secondaires supérieures) délivré par une école n'aura pas forcément la même valeur qu'un CESS délivré par une autre école. Notre système éducatif est polarisé : il y a d'un côté les écoles « à problèmes » et de l'autre les écoles excellentes. Reconnaître cela, c'est



reconnaître l'inégalité des rhétoriciens face à l'enseignement supérieur.

Tu le vois, je te rejoins sur de nombreux points. Mais faute d'aller jusqu'au bout, ton argumentation devient fragile. *Primo*, tu reconnais l'existence des inégalités sociales sans rien proposer pour les combattre. *Secundo*, tu passes sous silence l'énorme problème du choix de vie à la fin de la scolarité obligatoire, alors que ce problème (qui concerne tous les jeunes, défavorisés ou non) contribue probablement à expliquer le taux d'échec en candidatures au moins autant que le déficit de compétences. *Tertio*, tu décrètes que le CESS « ne veut plus dire grand-chose » parce que ce diplôme « s'est banalisé ». En quoi la banalisation du diplôme entraîne-t-elle la perte de sa valeur ? Une politique éducative courageuse doit permettre à une école de masse de préserver sa qualité ; et le CESS devrait être un bon indicateur de l'aptitude à suivre un enseignement supérieur.

Devrait, encore une fois. Or, ainsi que tu le soulignes, c'est loin d'être le cas ... Une solution partielle pourrait résider dans la mise en place d'une **année propédeutique** pour les

étudiants qui ont objectivement peu de chances de réussir leur première candi. Pendant cette année (idéalement gratuite), les élèves combleraient leurs lacunes et mûriraient un projet de vie. J'ai détaillé dans un autre article la façon dont j'envisage cette année propédeutique. Sans être la panacée, il pourrait s'agir d'une piste réaliste pour répondre aux défis d'une société moderne. S'il était combiné à l'année propédeutique, le BAC pourrait constituer un outil intéressant de dépistage des insuffisances ; il pourrait également inciter les jeunes et leur famille à réfléchir sérieusement sur l'avenir de l'enfant. Trop de parents, sans doute, poussent leur rejeton à l'université sans prêter l'oreille à ses envies réelles.

Beaucoup reste à dire et la discussion est naturellement loin d'être close. Provisoirement, je voudrais te remercier encore d'avoir pris la plume pour nous écrire. Il n'y a évidemment pas de complot élitiste ; les acteurs sociaux, qu'ils soient étudiants ou politiciens, cherchent à penser avec les armes de la Raison un enseignement meilleur. Dans ce débat qui nous concerne et concernera nos enfants, *La Savate* se fait l'écho d'une réflexion vivante, parfois contrastée – jamais dogmatique. ■

À titre personnel,
-Alexis Van Espen

(1) Encore que d'autres sensibilités existent. Un éminent sociologue de l'éducation estime pour sa part que l'enseignement supérieur se doit d'accueillir sans distinction tous les jeunes qui se présentent à lui ... Sans partager entièrement ce point de vue, je le trouve défendable ; et ne vois pas pourquoi il serait taxé de dogmatique ou d'irrationnel. Nous développerons cette vision de la démocratie dans de futurs articles.

La question de la liberté
d'accès
t'interpelle?

Le débat continuera très
prochainement sur un forum
créé à cet effet.

D'autres informations sui-
vront sur le site de l'AGL :

<http://www.agl.ucl.ac.be>

LE PORTRAIT DE LA CIDEC COOPERATIVE DU PERSONNEL

Les prophètes de l'apocalypse peuvent aller se rhabiller. Pourquoi faire chier les étudiants en swaaraée alors que leurs études leur prennent déjà bien assez la tête ? Pourquoi parler de réchauffement de la planète, de massacre des peuples palestiniens et tchéchènes, des lois belges racistes qui prévoient la déchéance de la nationalité et la double peine pour les belges qui ne le sont pas « de souche », de notre gouvernement qui déporte systématiquement des réfugiés venus chercher une protection dans notre pays et qui sont renvoyés à la mort ? Pourquoi ? Alors que là, vraiment, on a pas le temps, et puis ça sert à rien, et puis on a cours, et puis les arabes sont des fanatiques qui n'aiment pas la liberté (ces salauds y veulent pas s'intégrer, n'est ce pas Ducarme ?), et puis ce sont des problèmes vraiment trop complexes pour qu'on puisse prendre parti, et puis c'est pas si grave, la preuve : ça dure depuis toujours, et puis ...entre nous ... on s'en fout, on s'en bat les couilles, on est riches et blancs ! Parlons d'un truc qui va

bien, de quelque chose qui nous mette de bonne humeur et pour lequel on aurait pas besoin de s'engager, où on a qu'à consommer...

La Cidec

Oui ! La Cidec c'est bien ! Osons les soutenir à fond, enfin des employeurs qui respectent leurs travailleurs, n'ont pas recours au travail au noir (quoi ? C'est possible ? Il y aurait donc des boulots à Louvain-la-Neuve qui ne consistent pas à être serveur payé des clopinettes (quand le boss veut bien) ou à suer sur une photocopieuse?). Enfin des gens soucieux de promouvoir les initiatives étudiantes : du commerce équitable, en passant par des projets ponctuels, jusqu'au sponsoring de notre modeste revue (qui pourtant les a déjà insulté).

Cette Cidec qui a longuement cherché un nouveau fournisseur comme Proxy-Delhaise (oui, c'est de la pub et alors ? c'est quand même moins cher, surtout pour un service de quartier) pour avoir des produits toujours plus frais et toujours

moins chers pour ses clients... Cette Cidec dont la bouffe pour chat donne le poil brillant à vos bleus... Cette Cidec dont le conseil d'administration, auquel j'ai assisté, n'est pas rempli des industriels sordides que je me préparais à affronter mais de gens dont la philosophie est vraiment le bien-être des travailleurs et le service aux clients... Eh bien cette Cidec-là, elle mérite les éloges que tout les représentants étudiants qui se sont succédés à son conseil d'administration lui ont adressé (et il n'aura pas fallu pour qu'on dise cela une mallette pleine de coupures usagées ; quelque fois on dit du bien des gens pour le plaisir). Bref, mangez cidec, buvez cidec et lavez cidec !

Merci d'avoir pris le temps de lire ces quelques lignes que vous soyez aux toilettes, au milieu d'un pénible cours de comptabilité ou en train de chercher désespérément le mot-croisé (Ah... désolé il n'y en a pas). ■

-Olivier Stein.

Le jeudi 12 décembre, à 20 heures, à l'auditoire Montesquieu 10, place Montesquieu, à Louvain-la-Neuve,

la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve vous propose de vous engager à ses côtés, en signant une Charte, en vue de réaliser de futurs partenariats. Le développement durable, cela nous concerne tous et cela doit se vivre au quotidien, déjà au niveau de sa commune.

Forum pour le développement durable dans sa commune

Vous êtes étudiants ? Vous travaillez dans un département ou une unité de l'Université ? Vous êtes dirigeant d'entreprise ? Vous êtes directeur d'un établissement scolaire ? Vous êtes responsable d'une association culturelle, d'un mouvement d'éducation permanente, d'une organisation philanthropique, d'un club sportif, d'un groupement actif pour la qualité de la vie ou la protection de la nature ? Vous êtes actifs dans le secteur non-marchand ?

Pour:

Améliorer le cadre de vie et l'environnement ; accroître les échanges entre élus et citoyens ; accentuer les politiques en matière de transports, de déchets et de tri sélectif, d'implantation des zones d'activités en limitant les nuisances ; s'assurer que, dans les projets économiques développés sur le territoire de notre commune, les aspects sociaux et environnementaux soient pris en compte ; renforcer la solidarité et la cohésion sociale ; promouvoir des attitudes d'écoconsommation ; réfléchir ensemble à l'éducation et à la santé ; etc.

Prendront la parole:

Olivier Deleuze, Secrétaire d'Etat à l'Energie et au développement durable ; **Paul-Marie Boulanger**, président de l'Institut de développement durable ; **Catherine Marneffe**, pédopsychiatre, maître de stages à l'ULB et médecin directeur du centre pédiatrique Les Clairs Vallons ; **Anne-Marie Kumps**, administrateur-général de l'UCL ; **Jean Martin**, président de l'Union des entreprises d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ; **Michel Lambert**, écrivain et Pôle d'Or 2002 de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ; **Etienne Bruneau**, animateur du CARI, le Centre apicole de recherche et d'information, et président du PCDN, Plan communal de développement de la nature ; et **Yves Leroy**, directeur du centre sportif de Blocry. Les débats seront animés par **Kathryn Brahy**, journaliste à RTL-TVI.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

Le traitement du SIDA en Afrique. Un challenge !



Le SIDA aujourd'hui.

Dimanche dernier, le 1er décembre, on célébrait la Journée Mondiale contre le SIDA. Si le mot SIDA a longtemps été synonyme de mort à plus ou moins brève échéance pour les premiers malades au début des années 80, époque à laquelle la maladie est apparue, la situation a heureusement bien changé. Les médecins, les scientifiques, l'industrie pharmaceutique ont fait d'énormes progrès, si bien que les thérapies actuelles (tri-thérapies) ont permis d'allonger considérablement l'espérance de vie des malades et des séropositifs. D'autre part, les campagnes de prévention et d'information ont porté leurs fruits, et réduit de manière significative le taux de contamination. Ces campagnes de sensibilisation sont à l'origine également de grands changements de mentalité : révolue l'époque où les malades du SIDA étaient considérés comme des pestiférés, relégués au ban de la société, rejetés par leur famille.

On serait donc tenté de penser que le problème est presque derrière nous, puisqu'il n'est plus aussi dramatiquement présent dans l'actualité. Et pourtant, le taux d'infection en Belgique remonte de manière constante depuis 1997. En 2001, le taux de contamination avait rattrapé celui de 1992

Mais l'Europe n'est pas le centre du monde, et ailleurs sur le globe, la situation reste extrêmement préoccupante.

Les données de l'ONU précisent que 95% des personnes contaminées vivent dans des pays en voie de développement, dont les deux tiers en Afrique sub-saharienne, qui, tout en hébergeant seulement 10% de la population mondiale, rassemble néanmoins plus de 70% des séropositifs et malades du SIDA au monde.

La lutte contre le SIDA est bien une urgence pour la plupart des pays d'Afrique. Au delà des chiffres, il y a des hommes, des femmes et des enfants, qu'il faut soigner. Avec quels moyens ? Le com-

bat est certes rude. Tout d'abord parce que l'accès aux médicaments reste difficile et cher. Ensuite parce que l'infrastructure de soins de santé dans ces pays, particulièrement en Afrique, est très limitée, voire inexistante. La distribution contrôlée et efficace des thérapies pose donc problème. Dans ce contexte le rôle des ONG, des mouvements caritatifs, et des congrégations religieuses reste primordial.

San't Egidio, le SIDA et le Mozambique

Alors mission impossible ? La communauté de San't Egidio (une communauté de laïques catholiques basée à Rome, fondée par Andrea Riccardi) a relevé le défi au Mozambique, un pays bien connu de la communauté, puisqu'elle a réussi à y conclure la paix en 1992 après 16 ans de guerre civile. Elle continue d'accompagner depuis lors le développement social, économique et politique du pays. Un développement, considéré au niveau international, comme un exemple pour le continent entier.

Forts des relations d'amitié nouées depuis longtemps avec les Mozambicains, les membres de San't Egidio ont lancé un ambitieux programme de lutte contre le SIDA. Le programme vise non seulement l'aspect médical, mais aussi l'aspect social et relationnel. En effet, la plupart des malades vivent, en plus de la maladie, un rejet social et familial. En faisant bénéficier les malades d'un traitement médical, mais aussi d'une véritable attention, d'amitié et de fraternité, on essaye de leur redonner une place dans la société.

La première phase du programme, commencé avec la contribution de la coopération italienne en novembre 2000, est en train d'établir les bases pour la réalisation d'interventions de prévention et de traitement du SIDA, en focalisant l'attention sur les départements de soins de la mère et de l'enfant, sur la sécurité du sang et des produits sanguins de

manière générale, sur le diagnostic biochimique et microbiologique, tout comme sur la thérapie de soutien et les soins portés aux infections opportunistes. Un laboratoire moderne de biologie moléculaire a été installé, de manière à permettre le contrôle et le suivi de la thérapie antirétrovirale. (plus d'info à l'adresse web :

<http://www.santegidio.org/fr/amicimondo/aids/programma.htm>)

Ce qui est remarquable, c'est de voir qu'il est possible, avec des moyens très limités, de faire quelque chose pour l'Afrique. Certes le continent est pauvre. Certes l'infrastructure médicale est déficiente. Bien sûr aussi la tâche est immense. Et pourtant, Sant'Egidio s'est mis au travail, avec ses amis Mozambicains. Sans disposer d'une force logistique d'une grande ONG, ou d'un Etat, petit à petit, la communauté et ses amis créent les conditions pour déployer un réseau efficace de traitement du SIDA, et redonnent ainsi espoir aux populations.

Pour en savoir plus.

Pour célébrer cette journée mondiale de lutte contre le SIDA, une conférence intitulée " Le traitement du SIDA en Afrique. Un challenge ! " est organisée le **MARDI 3 DECEMBRE à 20h15 (Auditoire Agora 10)**.

Un médecin, une infirmière et un pharmacien feront brièvement le point sur la situation du SIDA en Afrique, et présenteront plus en détail le projet de lutte contre le SIDA soutenu par la communauté San't Egidio au Mozambique.

Tous, à notre mesure, nous pouvons participer à cette œuvre. N'oublions pas l'Afrique! ■

-P.L.

Une autre outil à votre disposition: I6DOC en ligne (adresse)

La CIACO s'est récemment lancée dans un projet de librairie en ligne. En quoi cela consiste-t-il et pourquoi ce choix en tant que coopérative étudiante ? (quels sont les intérêts pour les étudiants ?)

Si la CIACO a lancé une librairie en ligne, c'est dans le but de maîtriser les nouvelles formes de transmission du savoir, et à terme, de diffusion des supports pédagogiques. Quand le projet a été lancé, il y a 3 ou 4 ans, les représentants étudiants à l'assemblée générale de la coopérative et au BD DUC (organe de gestion de la DUC) ont apporté leur soutien au projet dont ils ont perçu l'intérêt à long terme : le maintien de l'accès à un service adapté aux besoins des étudiants, et bien évidemment, la maîtrise de la distribution et des prix, quelle que soit la forme que peut prendre ce service. Pour les étudiants, **i6doc** est comme un laboratoire qui à tout moment doit permettre à la CIACO de faire face aux évolutions technologiques dans le secteur de la documentation scientifique au sens large.

Un intérêt d'une telle formule serait de pouvoir disposer des ouvrages en format informatique gratuitement ou à prix réduit. Or, quand on se promène sur le site, on s'aperçoit que la toute grosse majorité des ouvrages ne sont pas téléchargeables, même en partie. De plus, pour les rares ouvrages où la formule est possible, la différence de prix n'est pas faramineuse: un ouvrage est mis en vente à 5€ 85 - auxquels il faut ajouter les frais d'impression et éventuellement de reliure - au lieu de 9€. Peut-on parler d'une formule avantageuse ?

Un site comme **i6doc** n'aurait pas beaucoup de sens s'il ne visait pas à présenter une offre la plus large possible. Aujourd'hui, la plupart des « Presses Universitaires » produisent des livres.... Mais la technologie puissante d'**i6doc** permet de diversifier les moyens de transmission du savoir : papier, CD, fichiers...

Les quelques cas de téléchargements présents ont été réalisés dans un cadre où la Ciaco fait plus que de la diffusion. Dans le cas que vous citez, on se trouve dans une offre mixte livre-fichier, et il ne s'agit pas d'assassiner le livre. L'auteur a son mot à dire dans tout cela. Par ailleurs, nous pouvons vous annoncer, que dans quelques mois, on trouvera des formes gratuites de téléchargement dans le cas des thèses de doctorat. Mais la gratuité ne sera pas totale, l'impression à domicile a un prix sans doute plus élevé que celui de la copie réalisée de façon centralisée, ce qui motive les responsables étudiants de privilégier la formule DUC pour le support pédagogique. Une motivation renforcée par le fait, qu'aujourd'hui du moins, tous les étudiants ne sont pas égaux devant l'informatique.

Parmi les principaux intérêts du téléchargement, il y a l'accessibilité directe et la possibilité de pouvoir prendre uniquement les parties qui vous intéressent ; 10 ou 20 pages au lieu des 200 que contient le livre et qui en font son prix. Dès l'an prochain, **i6doc** offrira le téléchargement par partie qui est actuellement en préparation. On peut facilement imaginer les applications dans le cas des revues et des colloques...

Il y a aussi les frais d'expédition du livre. Dans le cas de destinations lointaines, ça peut coûter parfois aussi cher que le livre. Avec le téléchargement par partie, **i6doc** permettra de réaliser un des objectifs de la coopérative qui est de contribuer au partage du savoir, avec les pays dont les moyens sont limités.

Envisagez-vous un système de réduction pour les étudiants ?

Quand la CIACO a une certaine maîtrise sur les prix, elle offre des prix avantageux pour les étudiants. Ceci est d'ores et déjà le cas lorsqu'une collaboration sur ce plan existe avec un éditeur institutionnel comme les Presses universitaires de Louvain. Les ouvrages sont alors proposés aux étudiants à des conditions spéciales au comptoir de la DUC. Le cas échéant, **i6doc** peut offrir des solutions techniques à cette question.

Mais il faut une maîtrise sur les prix. Cette maîtrise échappe aujourd'hui quand un professeur décide d'aller chez un

éditeur pour faire un livre. S'il va chez un éditeur, c'est souvent pour des questions de diffusion. Mais, hélas, dans ces cas, l'expérience nous montre que les prix augmentent sensiblement par rapport au syllabus. Si avec **i6doc**, et grâce à une collaboration DUC - PUL, on peut offrir une solution « livre », ce sera tout bénéfique pour l'étudiant. Et cela, les responsables étudiants de la DUC l'ont bien compris, je pense. Dès lors, en soutenant **i6doc**, ils ont posé un nouvel acte de solidarité étudiante - avec les générations futures d'étudiants, cette fois ci. ■



propos recueillis par Mathilde Collin

Le logiciel libre à Louvain-la-Neuve

Généralement

Depuis plusieurs années, une fronde libertaire secoue le monde informatique. Aujourd'hui, de plus en plus d'utilisateurs réclament le droit de choisir le système d'exploitation de leur machine, leurs logiciels d'infrastructure, leurs suites bureautiques. Nombreux sont ceux, aussi bien dans les entreprises qu'à la maison, qui recherchent des logiciels libres ou qui "ouvrent le capot" de leur machine pour savoir comment fonctionnent leurs logiciels. A tout le moins, ils souhaitent en avoir la possibilité.

Les logiciels libres c'est donc: une philosophie noble. Offrir à tout un chacun, même aux plus pauvres les moyens d'utiliser, modifier, distribuer les logiciels. Ce qui va de paire avec le droit pour tous à l'accès aux connaissances. En effet, les logiciels ne sont jamais que des algorithmes, fruits de nombreuses années de recherche, la plupart du temps académiques. Néanmoins, il est évident que ceux "pour qui le temps c'est de l'argent", les services supplémentaires sont payants: installation, supports, maintenances, formations, etc. Une alternative aux monopoles bien connus en informatique. Pour bien arriver à cerner la différence entre logiciel libre et propriétaire, voici un tableau comparatif.

	Automobile	Logiciel Libre	Logiciel propriétaire
Regarder "Comment ça marche"	O	O	N
Modifier	O	O	N
Réparer soi-même	O	O	N
Procès en cas de panne	O	N	N
Droit à une réparation en cas défaut	O	N	N
Accès gratuit à la propriété	N	O	N
Droit de diffuser	-	O	N
Accès au support technique	Payant	Payant	Payant

Cela vous semble-t-il normal? Un respect des standards. Internet est construit sur des standards ouverts, principalement issus des logiciels libres: apache, bind, freeBSD, etc. **Même google tourne sur**

Linux. Heureusement que Microsoft n'a pas inventé le html! Une solution fonctionnelle.

De plus en plus de sociétés et d'administrations ont tourné la page et ont dit au revoir aux logiciels propriétaires qui leur coûtaient des millions en licences. Au parlement bruxellois, par exemple, un projet de loi pour que l'administration n'utilise plus que des logiciels libres est en cours. Imaginez que MSWord soit utilisé dans les administrations; il faudrait donc nécessairement acheter Microsoft Office pour envoyer et recevoir des documents de l'administration.

A Louvain-la-Neuve.

Afin de soutenir ce mouvement, un magasin d'articles opensources a ouvert ces portes à Louvain-la-Neuve; <http://openstuff.net>. Les objectifs de cette initiative sont:

- qu'un maximum de gens porte des t-shirt Linux,
- faire des donations aux associations qui soutiennent le logiciel libre.

On peut y trouver: des t-shirts Linux, Debian, Free-Software, des chemises aux logos des logiciels libres, des conférenciers, des malettes, etc.



Alors, si vous vous dites: "j'ai tout ce qu'il me faut avec Windows".

Pensez que:

- vous n'avez sûrement pas les licences
- vous ne pouvez pas savoir ce qu'il vous manque si vous ne connaissez pas les alternatives. ■

A titre d'exemple, les t-shirts Linux sont vendus au prix de 8,90 EUR. Un euro par article est redistribué au Louvain-la-Neuve Linux User Group pour l'organisation de conférences. (<http://ln.udev.org>)

-Fabien Pinckaers, INFO23

Le Kout' Pouce vous propose ses activités

Présentation

Je vous présente (si vous ne le connaissez pas) le projet du Kout'Pouce : À 9 super cokotteurs, nous tâchons de sensibiliser adultes, étudiants et enfants sur, très largement, les inégalités Nord/Sud. Concrètement, nous animons des enfants immigrés d'une ASBL de Louvain-la-Neuve (le Collectif des Jeunes) pour favoriser leur intégration; nous sommes une antenne de l'ONG "Entraide et Fraternité", et nous faisons toutes sortes d'actions de sensibilisation et/ou culturelles sur un thème variant suivant les années, les thèmes choisis cette année étant la non-violence et la dignité humaine.

Activités

Nous profitons de cet article pour vous inviter à quelques-unes de ces activités ponctuelles... **Le lundi 2 décembre**, nous commençons en organisant une CAUSERIE sur le thème de la dignité humaine, précédée du **documentaire "Les enfants du Borinage" (de Patrick Jean, 1999)** pour alimenter le

débat. Cette soirée commence à **20h30**, est bien sûr gratuite et se déroule au kot, au **2 Place de l'Escholier, premier étage** (Biéreau).

Deux jours plus tard (**le mercredi 4 décembre**, donc), nous vous convions à une **SOIREE CONTES** sur le **thème de la non-violence** où nous accueillerons, en plus du Kap Contes (des gens bien sympathiques qui nous ont généreusement apporté leur soutien), un conteur professionnel nommé Joel Smets (profitez-en, il en vaut vraiment la peine !). Ces contes commenceront vers **21h30**. "C'est tard !", direz-vous peut-être ?; ben oui c'est normal parce qu'on a bien sûr pas oublié de vous préparer un splendide **SOUPER Libano-belge juste avant**, et pour seulement **5 euros** le tout! Donc, récapitulons: à **19h30**, magnifique et délicieux souper exotique ET du terroir, pour changer de la pizza (et c'est pas cher, en plus). Mais si vous tenez quand même à votre plat surgelé, vous pouvez venir à **21h30** pour digérer en rêvant, et vous ne payez qu'1 euro (pour le conteur). Tout ceci se déroule (sauf changement de

dernière minute) **au Foyer (AGL)**, rue des Wallons. Pour le souper, n'oubliez pas de **réserver avant lundi 2 minuit** (au 010 45 88 00), et d'amener tous vos cokotteurs et amis.

Sur notre lancée, nous lançons aussi un plus traditionnel mais non moins grandissime **CINE-FAC**, **le mardi 10 décembre**. C'est le film **"No Man's Land"** qui sera projeté à **20h30 au Montesquieu 10**, et pour seulement **2 euros**. Rappelons que ce film de Danis Tanovic reçut (outre quantité de critiques colossalement positives), le prix du scénario à Cannes en 2001. La projection sera suivie d'une petite discussion pour les personnes intéressées.

Voilà . On espère que vous serez nombreux à vous ruer sur nos géniales activités, et que le nom du Kout' Pouce évoque désormais quelque chose de plus précis (et super) pour vous. A bientôt ! ■

-Le Kout'Pouce

Pour toi... Que ton kot déprime... Que ton commu chagrine



L'Herbikot

Vous propose sa nouvelle collection!

De petites plantes hautes en couleurs

De petites plantes qui deviendront grandes

De grandes plantes au mieux de leur forme

Viens les découvrir sans attendre!

Et toujours :

Nos conseils avisés, notre espace rempotage à ta disposition, nos sapins de Noël

Herbikot

Rue des Blancs Chevaux, 52

010/45 64 68



Agenda LLN

Lundi 2

Quoi? Causerie sur le thème de la dignité humaine, précédée du visionnage de "Les enfants du Borinage".

Qui? Kout'pouce

Où? au Kout-pouce, place de l'escolier, 2. 1er étage.

Quand? 20h30

Quoi? Atelier d'écriture en Anglais

Quand? 20h00

Qui? Le Montparnasse

Où? SUD 08

Rens.: 0498/70.80.61

Mardi 3

Quoi? Cinéfac : "No Man's Land" de Danis Tanovic (Prix du scénario à Cannes 2001).

Quand? 20h30

Où? Montesquieu 10

Qui? Kout'pouce

PAF : 2€

Quoi? Concert de Midi: Sébastien COOLS chante BREL

Quand? 13h à 13h50

Où? Auditoire Socrate 10

Qui? MUSI-LLN

PAF? 3€ étudiant

Quoi? Conférence Le traitement du SIDA en Afrique. Un challenge !

Quand? 20h15

Où? Auditoire Agora 10

Qui? Un médecin, une infirmière et un pharmacien feront brièvement le point sur la situation du SIDA en Afrique

Mercredi 4

Quoi? Contes sur la non-violence avec Joel Smets et le Kap Contes

Qui? Kap Contes

Où? Kap Contes, Passage des Dinandiers 1. 3e étage.

Quand? 21h30

PAF : 1€ sauf si souper

Quoi? Souper libano-belge

Quand? 19h30

Où? Clé des songes

Qui? Kout'pouce

PAF: 5€ (réservation avant mardi minuit)

Réservation : au Kout'Pouce : 010-45-88-00

Quoi? Vidéopéra: La Bohème de Puccini

Quand? 20h15

Où? Centre Audio-Visuel, Chemin des Sages

Qui? MUSI-LLN

PAF : 3€ étudiant

Jeudi 5

Quoi? Prière dans l'Esprit de Taizé

Quand? 5/12 20h00: répétition des chants

20h30: prière

Où? Eglise Saint François

Qui? Kap l'Auberge des Bruyères



Quoi? Spéciale Saint-Nicolas

Quand? 5/12 20h00

Où? place des Brabançons, n°2 (1^o étage)

Qui? L'Artistakot

PAF : 2€

Bientôt

Quoi? Forum pour le développement durable

Qui? Ville d'Ottignies - LLN

Quand? le jeudi 12 décembre

Où? Montesquieu 10.

Contact : Thierry Couvreur, attaché au Cabinet du Bourgmestre, 010/43 78 02 ou 0475 /57 19 00.

Quoi? Voyage à Taizé

Quand? Du 19 au 26 janvier 2003

PAF: entre 125 et 175 euros

Rens. et org.: Kap l'Auberge des Bruyères

Quoi? Concert Gospel avec l'artiste Ron Kenoly

Quand? Le 21 février 2003

Où? Forest National

Org.: Revival Generation

Rens.: 0477963136

Hellena 104

L'automne nous est venu et radio Hellena se porte toujours très bien, merci pour elle. L'hiver arrive bientôt et la période d'hibernation sur nos ondes ne va malheureusement pas tarder à arriver. Celle-ci débutera le vendredi 13 décembre.

Pour le deuxième quadri, nul doute que la radio répondra encore présente avec tout l'entrain déjà présent aujourd'hui. Certains animateurs vedettes nous quitteront pour cause d'Erasmus pour la plupart (ciao Bruno) Ces départs laisseront des vides béants qu'il nous faudra combler. Et pour cela, nous lançons un nouvel appel aux candidats. Comme toujours la bonne humeur est la seule véritable condition sine qua non avec de préférence de très bons goûts musicaux, sinon nos programmeurs vous apprendront.

Rappelons les différentes manières de s'investir dans la radio. Primo, comme animateur d'une émission thématique (style musical, culturel, ...) Secundo, comme animateurs de 100% musique l'après-midi, un maximum de musique et un minimum vital de

Le deuxième quadri, un nouvelle chance de faire de la radio

blabla. Tercio et c'est nouveau, vous pouvez collaborer à une des émissions rendez-vous (P'tits Déj's, Cherche pas midi à 14H..., Du sel sur les frites) Des émissions avec de la musique, des infos principalement néolouvanistes, des invités, des concours et plein d'autres choses. Et pour terminer pour les journalistes en herbes, il y a moyen de participer aux journaux de radio Hellena. Il y a beaucoup de places mais l'expérience du premier quadrimestre nous a prouvé qu'il y avait encore plus de candidats. Les premiers arrivés ont plus de chance d'être bien servi, donc ne traînez pas trop. ■

Restaurant Universitaire Le Sablon - Le Galilée - Resto 80

à midi de 12h à 14h, on peut manger varié à petit prix. Le sablon est ouvert le soir de 18h à 20.30h

	Plat du jour à 3, 50 €		Plat du chef	Prix
Lundi	Roti de porc Petits pois à la sariette Pommes fondantes		Onglet de boeuf aux échalotes Salade de saison Pommes macaires	5,25€
Mardi	Grill burger sauce diabolotine Salade de blé Pommes frites		Filet de lieu jaune au coulis de poireaux Flan de carottes Pommes au cerfeuil	5,25€
Mercredi	Escalope de la mer à la florentine Pommes purée		Gigot d'agneau à la bordelaise Haricots coupés Pommes dauphines	5,25€
Jeudi	Poitrine de poulet sauce cacahuète Riz créole à la parisienne		Végétarien: Feulleté de féta, chou-fleur et quorn Pommes purée aux noisettes	4,80€
Vendredi	Saucisse de campagne Salade liégeoise		Rôti de veau au Porto Chicons braisés Pommes grenailles	5,25€
Samedi	Sauté de dinde aux herbes Courgettes à la provençale Pommes vapeur		Suggestion du jour	4,75€

Nous vous proposons aussi chaque jour, au Sablon et au resto 80, un plat de pâtes au prix de 2,50€
Choix de sauce de la semaine: bolognaise; aux anchois aux câpres et dés de tomate; au jambon cru et au fromage; au céleri, coeur d'artichaut et carottes.

Retrouvez-nous sur Internet : <http://www.sru.ucl.ac.be>



La bonne copie
Place des Sciences



Vos cours et livres de cours
Place des Sciences

Une initiative AGRO, MDS, CESEC, Psycho,
Philo et Lettres, MAF, AGL et CIACO



La savate est une publication gratuite de l'AGL.
Tirage 2500 exemplaires

Éditeur responsable: Rodolphe SAGEHOMME
Rédacteurs : Lissandre ELLYNE & Gilles VERNIERS

Avec les contributions de : Nicolas BOSSUT, Mathilde COLLIN, KAP's, Olivier FILOT, GCL, Elvyre GENART, Lionel PONCELET, Rodolphe SAGEHOMME, Olivier STEIN, Alexis Van ESPEN, Gilles VERNIERS, Adeline WUSTEFELD

Mise en page: Lissandre ELLYNE